

C'est donc la dernière fois que je m'adresse à vous dans ce bulletin municipal. Après bientôt cinq mandats d'élu et 25 années de (bons : chacun en jugera) loyaux services à la tête de la municipalité, le moment est venu de passer le relais.

Je salue et remercie ici les adjointes, adjoints, conseillères et conseillers qui m'ont aidé et secondé durant mes quatre mandats de maire.

J'aurai l'occasion de revenir sur toutes ces années et ce qui a été accompli lors de la présentation des vœux le 9 janvier. D'ici là je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

D. Jacquin, maire

DÉCORATIONS DE NOËL

Les bénévoles qui ont œuvré aux décos de Noël se sont encore surpassés cette année ! Quatre sites égayent les rues du village : devant la mairie, rue de la Cry, placette de la Fontaine et à la Pirouette... et aussi des ribambelles de (faux) paquets cadeaux accrochés aux arbustes route de Grandfontaine !

Nos chaleureux remerciements ■

Cheminement piétonnier

Voici un dossier qui va enfin aboutir après des mois, voire des années, d'échanges entre la SNCF et la commune.

Il s'agit de créer un cheminement piétonnier sur le terrain appartenant à la SNCF entre le parking de la gare et le passage à niveau. Il n'est en effet pas possible de l'implanter le long de route départementale, sauf à remblayer en partie la doline, ce qui est interdit.

Un projet d'acquisition de la parcelle par la commune avait abouti fin 2013. Le prix du foncier -ce terrain était alors classé constructible- et le coût de la pose d'une barrière le long de la voie ferrée (obligatoire) représentaient un investissement de plus de 23 500 €, sans compter la création du chemin.

Aussi, la nouvelle équipe municipale issue des élections de 2014 avait décidé de sursoir à cette acquisition et d'attendre que le PLU en cours de révision déclasse cette parcelle et, partant, en réduise la valeur.

Dès 2020, année de publication du nouveau PLU, nous avons tenté de re-

prendre contact avec les services de la SNCF. Sans résultats, notre interlocuteur ayant changé d'affectation. Nous avons proposé ensuite d'échanger les terrains situés sous la falaise contre celui de la gare, sans susciter d'intérêt ! D'autres changements se sont ensuite opérés au sein de la SNCF : le terrain a été divisé entre deux entités : SNCF Réseau et SNCF Voyageurs et il n'y avait plus de cession possible de foncier en-dessous de 10 000 €.

Des discussions ont eu lieu tout au long de cette année pour aboutir à un accord nettement plus favorable à la commune :

- un droit d'occupation du domaine privé de la SNCF accordé à titre gracieux ;
- pose de la barrière à la charge de la SNCF.

Nous allons pouvoir engager les travaux dès le début de l'année prochaine. Ce cheminement sera prolongé entre le passage à niveau et le carrefour rte départementale/véloroute sur le domaine du département avec qui les échanges ont été plus rapides et plus simples ■



LE MAIRE, LE CONSEIL MUNICIPAL, ONT LE PLAISIR DE VOUS CONVIER
À LA CÉRÉMONIE DES VŒUX QUI SE TIENDRA
VENDREDI 9 JANVIER À 18 H 45 À LA SALLE POLYVALENTE

COLLECTE DES ORDURES ménagères

Avec ce bulletin est distribué le calendrier 2026 de collecte des OM.

Seul changement notable, l'inversion des collectes des bacs jaunes et gris à partir de la première semaine de février.

Ainsi les bacs jaunes seront à présenter les jeudis 29 janvier et 5 février 2026.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour participer aux élections municipales des 15 et 22 mars 2026, il faudra être inscrit sur la liste électorale.

Les inscriptions sont possibles jusqu'au 4 février 2026 en ligne et jusqu'au 6 février 2026 en mairie.

Rappel : les jeunes sont inscrits automatiquement dès qu'ils atteignent 18 ans, pour autant qu'ils se soient faits recenser.

Frelons asiatiques

Ils prolifèrent à grande vitesse sur nos territoires. Cette année, nous avons consacré près d'un millier d'euros pour leur destruction quand ils étaient sur le domaine public. Merci à celles et ceux qui nous les ont signalés.

Enquête

L'institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise du 2 au 27 janvier 2026 une enquête sur les loyers et les charges.

L'enquête a pour objectif d'évaluer l'évolution trimestrielle des loyers ; l'indice ainsi calculé est intégré à l'indice des prix à la consommation.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Une enquêtrice de l'Insee chargée de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Le petit coin nature

De notre forêt, qui comme toutes les forêts sont en danger par la surexploitation et le changement climatique, de nos petites mares forestières qu'il faut conserver et entretenir, des rives du Doubs en passant par nos falaises où c'est maintenant certain, le grand duc est revenu, j'ai essayé de vous faire découvrir la belle diversité de notre village.

Il ne m'appartient pas d'effectuer le bilan de la mandature mais je voudrais quand même souligner les votes positifs du Conseil Municipal concernant le tracé de l'extension de la zone Natura 2000 à la basse vallée du Doubs et de la réhabilitation du ruisseau des Trois Chevaliers. La validation du tracé Natura 2000 protégera la faune et la flore sur les rives du Doubs ainsi que dans la zone natu-

relle de la Pirouette. La réhabilitation de notre ruisseau principal redonnera de la vie là où elle n'existe plus. Ces deux projets financés en partie par l'Agence de l'Eau sont importants pour conserver et améliorer nos ressources en eau pour les années qui viennent.

Plus concrètement, la fabrication, la distribution et l'installation d'une centaine de nichoirs au village m'ont permis de réaliser que la préservation de la nature était une réalité pour nos concitoyens.

Cette chronique étant la dernière, je tenais à remercier M. le Maire de m'avoir ouvert l'accès à l'EchoTorpes. Je vous remercie également de m'avoir lu et de vos retours toujours positifs.

Philippe BERNARDIN

POLLUANTS ÉTERNELS ET AUTRES AVATARS DE NOS MODES DE VIE

Les formidables progrès technologiques réalisés depuis un siècle ont assurément amélioré notre quotidien mais, aujourd'hui, l'addition nous est présentée : dérèglements climatiques, polluants éternels, etc. Ces derniers, détectés dans l'eau car c'est le produit alimentaire le plus surveillé et analysé, sont présents quasiment partout (lire feuillet joint).

Est-il encore temps de corriger le tir ? Les modes de consommations observés permettent d'en douter.

BILAN 2025

L'année fut plus calme que la précédente en terme de gros travaux. Parmi les réalisations citons :

- la réfection complète du chemin des Écombières (puits d'infiltrations des EP, bande de roulement) ;
- la reprise du chemin du Moulin ;
- la remise en peinture des cages d'escaliers du bâtiment scolaire.

Mais cette fin de mandat est ternie par un gros point noir : le revêtement du sol de la salle polyvalente présente des décollements en plusieurs endroits.

Des remontées d'humidité ont été mises en cause dans un premier temps, mais l'expertise réalisée par la commune pointe également des défauts de mise en œuvre.

L'entreprise qui a réalisé les travaux, victime d'impayés, a été mise en liquidation, ce qui complique un peu plus les choses. À ce jour, les échanges avec la maîtrise d'œuvre, les assurances, le liquidateur de l'entreprise n'augurent pas d'une résolution rapide du problème.

SECRÉTARIAT DE MAIRIE : HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 13h30 - 17 h30 • Mardi : 9 - 12 h • Jeudi : 13h30 - 17 h 30

CONTACTS MAIRIE

03 81 58 65 61 / mairietorpes@torpes.fr

WWW.TORPES.FR

Permanence du maire

Mardi et jeudi : 15h / 16 h 30 / Samedi matin sur RDV.

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.

Recensement citoyen à 16 ans

Ce recensement OBLIGATOIRE est à faire **dans les trois mois** qui suivent le 16^e anniversaire. Il sera exigé pour passer les examens scolaires et le permis de conduire.

Présentez vous en mairie, munis d'une pièce d'identité et du d'un justificatif de domicile.